

Journées Internationales d'Etude sur les Problèmes de la Vieillesse

Autor(en): **J.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,
Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **34 (1956)**

Heft 4

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-723530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Diskussionen erfuhren die verschiedenen Teilgebiete auf Grund der in verschiedenen Staaten bisher gemachten Erfahrungen eingehende Würdigungen, wobei die materielle Sicherung des Lebensabends sowie die Achtung vor der Persönlichkeit des betagten Menschen in jeder Beziehung im Vordergrund standen. Die Teilnehmer diskutierten wohl ausserhalb der Sitzungen konkrete Massnahmen zur Bekämpfung der mannigfachen Altersnot, die Kommission gab sich jedoch nur am Rande der Verhandlungen damit ab in der Erkenntnis, dass vorerst eingehende Berichte aus den einzelnen Staaten vorliegen müssen, bevor zur Aufstellung von internationalen Richtlinien geschritten werden kann.

Abschliessend kamen noch die verschiedenen bei derartigen Umfragen anzuwendenden *Methoden* zur Sprache; ein geschicktes und diskretes technisches Vorgehen ist auch wieder mit Rücksicht auf die Persönlichkeit der Betagten unerlässlich. Die wichtigsten Hilfsmittel sind Fragebogen, mündliche Befragungen, Beobachtungen von Fürsorgepersonen sowie Unterlagen der statistischen Aemter. Die Frage, ob und wieweit Fürsorgeakten und persönliche Aufzeichnungen des Fürsorgepersonals über einzelne betreute Personen verwendet werden dürfen, muss in jedem Staat gesondert entschieden werden. Der sorgfältigen Definition allgemein gebräuchlicher Begriffe ist besondere Beachtung zu schenken.

Es steht noch nicht fest, ob und wann solche Erhebungen über die Lebensverhältnisse der Betagten in der ganzen Schweiz durchgeführt werden sollen. Einige Arbeiten von Diplomandinnen von Schweizer Schulen für soziale Arbeit haben sich bereits mit Erhebungen in beschränktem Rahmen befasst. Es ist im Interesse unserer alten Mitmenschen sehr zu hoffen, die mit einer solchen Aktion verbundenen Bemühungen und Kosten möchten kein unüberwindbares Hindernis bilden. J. R.

Journées Internationales d'Étude sur les Problèmes de la Vieillesse

Dans le cadre du Cycle 1955/56 des conférences de la Sous-Commission d'Étude et de Coordination de Service Social, l'office d'Identification, Coordination des Institutions Sociales et d'Assistance, relevant du Ministère de la Santé Publique et de la Famille de

Belgique, organisa à Bruxelles du 7 au 11 novembre 1956 des Journées Internationales d'Etude consacrées aux problèmes de la Vieillesse. L'Office d'Identification y invita des délégués de sept nations européennes, et un nombreux public assista aux conférences et aux visites d'établissements pour personnes âgées. La Suisse fut représentée par M. J. Roth, secrétaire général de la Fondation Suisse «Pour la Vieillesse».

M. le Professeur De Laet, Secrétaire Général Honoraire au Ministère de la Santé Publique et de la Famille, ouvrit les Journées Internationales d'Etude le 7 novembre, à 20 heures, au Palais des Académies de Bruxelles, en donnant la parole successivement à M. E. Leburton, Ministre de la Santé Publique et de la Famille, et à M. Maurice Milhaud, Chef du Bureau Européen de l'Administration de l'assistance technique à l'Office Européen des Nations unies. Les deux orateurs soulignèrent chacun de son point de vue la grande importance des problèmes de la vieillesse et d'une coordination efficace des efforts tant sur le plan national qu'international pour améliorer le sort des personnes âgées, dont le nombre augmente partout d'année en année. Ensuite, ce fut au Président lui-même à donner une brève introduction au cycle. Une réception dans la Salle de Marbre du Palais prêta l'occasion aux organisateurs, aux délégués et aux hôtes de prendre les premiers contacts personnels.

La journée suivante était consacrée aux exposés très intéressants et instructifs des délégués de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, du Danemark, du Grand-Duché de Luxembourg, de la Suède et de la Suisse. Les grandes activités déployées dans tous ces pays en faveur de la vieillesse représentent sans aucun doute de remarquables progrès dans la vie sociale en Europe. Il est impossible de citer ici des détails des rapports présentés; notre revue y reviendra plus tard après la publication des exposés.

Le soir du 8 novembre, une séance de projection de documents apportés par les délégués étrangers permit aux participants de se rendre visuellement compte des réalisations accomplies dans les divers pays. La soirée fut terminée par la projection de deux films relatifs à la gérontologie «L'âge du Repos» (Danemark) et «Date de Naissance» (Canada) ainsi que d'un extrait du film italien «Umberto D» de Vittorio de Sica.

Le lendemain 9 novembre, ce fut le tour au délégué de France et au représentant de Belgique de présenter leurs rapports, suivis par un tour d'horizon de Miss Aves, Directrice du Service Social du Ministère de la Santé à Londres et experte des Nations unies en matière de gérontologie, se basant sur les résultats du Cycle d'Études des Nations Unies sur les services sociaux pour personnes âgées qui eut lieu en septembre 1955 au Château de Wégimont près de Liège en Belgique (voir Pro Senectute No 4/1955, pages 116 à 119). Pour terminer, le Président fit une excellente synthèse des différents exposés et présenta les conclusions. Il constata que le problème de la sécurité matérielle était toujours au premier rang; nous devons nous efforcer d'éviter qu'une personne âgée tombe à la charge de l'assistance publique pour la seule raison de son âge et de son état de santé ne lui permettant plus de gagner sa vie. Ensuite, c'est la question du logement qui cause le plus de soucis aux gens âgés; la construction de maisons et d'appartements adaptés à leurs besoins et d'établissements de retraite au caractère familial doit être encouragé par tous les moyens. Quant au problème de l'emploi des travailleurs âgés, de l'occupation des loisirs et de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, de nouveaux programmes d'action sont élaborés dont nous parlerons plus tard dans cette revue.

L'après-midi du 9 novembre et les journées du 10 et du 11 novembre furent consacrées à des visites de maisons, d'appartements et d'établissements de retraite et pour malades chroniques dans les diverses régions de la Belgique, visites qui démontrèrent d'une façon très évidente les grands progrès effectués par la Belgique dans ce domaine.

Ce petit rapport des Journées Internationales d'Étude ne serait pas complet sans la présentation d'un hommage particulier à Mme G. Derscheid, Présidente, et à Mme M. Vaes, Administratrice-Secrétaire du Conseil d'Administration de l'Office d'Identification, qui prirent à leur charge personnelle toute la partie essentielle du grand travail et de la peine causés par l'organisation. En outre, ces Dames invitèrent chacune deux délégués étrangers à habiter dans leurs villas pendant la durée des Journées d'Étude, et nous tenons à les remercier une fois de plus de tout ce qu'elles ont fait pour bien faire aboutir les efforts des participants. J. R.